

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 28

Artikel: [Statistiques de l'instruction primaire en France pour l'année 1863]
Autor: S.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178109>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La section vaudoise du Club Alpin suisse (section des Diablerets) a décidé d'exécuter quelques travaux à peu de distance au dessous de la cime des Diablerets. Ces travaux consisteront à rendre une paroi verticale, *le pas du lustre*¹, plus accessible aux touristes et d'y établir un abri, ce qui permettra de faire de cette cime élevée un point d'observations diverses, et de jouir du magnifique spectacle du soleil couchant ou levant, phénomène dont on a rarement le loisir de profiter à 1251 mètres d'altitude. Depuis Enzeindaz, l'ascension peut s'effectuer en moins de 4 heures (on l'a déjà faite en 3¹/₄ d'heures). Il est peu de cimes de près de 11,000 pieds de hauteur en Suisse, qui puissent être atteintes en si peu d'heures, en prenant pour point de départ des chalets habités; — aussi faut-il se résoudre à grimper raide et sans relâche jusques vers le sommet.

La pointe des Diablerets, par sa position isolée, se découvre de bien loin, de la plupart des hauts pics de nos Alpes suisses; c'est pourquoi elle présente au touriste un des panoramas les plus vastes. Au premier plan, presque à niveau, l'œil embrasse la belle étendue du glacier Sansfleuron, éblouissant de blancheur, d'où sort l'Oldenhorn, si connu des touristes parcourant la vallée des Ormonts. Les Diablerets dominent les Alpes vaudoises, la Dent du Midi, le Jura; à ses pieds s'étalent la plaine du Rhône et le bassin presque entier du lac Léman; au sud enfin se déploie la chaîne des Alpes valaisannes avec ses sommités colossales, ses immenses glaciers et haut-nevés. Le Grand-Combin lutte de grandeur avec son gigantesque voisin le Mont-blanc.

La section des Diablerets, organisée régulièrement depuis ce printemps est en voie d'augmenter le nombre de ses clubistes, et peut espérer d'attirer à elle les coureurs des Alpes et les enthousiastes qui aiment aller retremper le cœur et l'esprit au sein de ce monde plein de poésie et de mystères.

G. A. K.

Voici un certain nombre de renseignements intéressants que nous empruntons à la statistique de l'instruction primaire en France pour l'année 1863. C'est en tête de cette statistique que figure le remarquable rapport de M. Duruy, dans lequel le libéral ministre de l'instruction publique demandait à l'empereur que l'instruction primaire fut rendue obligatoire et gratuite.

De 1827 à 1831, le nombre moyen des conscrits qui savaient au moins lire était de 46 sur 100. Parmi les départements qui, à cette époque, présentaient l'instruction la plus avancée, nous trouvons

¹ Ainsi nommé en souvenir d'une ascension des Diablerets, faite il y a quelques années par un de nos naturalistes les plus distingués. Lorsqu'il fallut descendre le long de cette hardie paroi de rocher, les guides de notre touriste ne voulurent pas, vu son âge avancé, le laisser tenter un passage aussi périlleux et que des jeunes gens osent à peine franchir. Ils le descendirent alors le long du rocher au moyen d'une corde. On dit que dans le trajet, il tournait comme un lustre, tout en s'entretenant gaiement avec ceux qui le tenaient suspendu.
(Rédaction.)

celui du Doubs, au 1^{er} rang, du Bas-Rhin au 2^e, du Jura au 5^e, du Haut-Rhin au 7^e, etc. Dans ces départements, le nombre des conscrits sachant au moins lire était de 77 à 83 sur 100. Dans les départements du Cher, de la Haute-Vienne, de l'Allier et de la Corrèze, on ne trouvait au contraire que 15 à 18 conscrits sur 100 sachant lire.

Il y a eu progrès considérable dans l'espace de 30 ans. Si nous prenons la période de 1857 à 1861, nous trouvons que la moyenne générale du nombre des conscrits sachant lire s'est élevée à 70 p. cent. Nous voyons encore figurer au 1^{er} rang, pour la diffusion de l'instruction, le département du Doubs, au 4^e celui du Bas-Rhin, au 6^e celui du Jura, etc. Le nombre des conscrits sachant lire est dans ces départements de 94 à 96 p. cent. Au dernier rang figurent encore les départements de la Corrèze, de la Haute-Vienne et de l'Allier, mais avec une amélioration notable depuis 1831, puisque le nombre des conscrits sachant lire est de 34 à 36 p. cent.

On retrouve à peu près le même résultat quand on veut apprécier l'état de l'instruction primaire par le nombre des conjoints qui ont signé l'acte de leur mariage. De 1858 à 1860, on trouve de 69 à 70 sur 100 époux et 54 sur 100 épouses sachant écrire leur nom. Dans le département du Bas-Rhin, le nombre des époux possédant au moins ce degré d'instruction est de 98 à 99 sur 100, tandis que dans celui de la Haute-Vienne, il n'en que de 30 sur 100. Ce chiffre descend à 14 sur 100 pour le nombre des épouses sachant écrire leur nom, dans le département de l'Ariège, tandis que dans celui du Bas-Rhin, qui conserve son rang honorable, l'instruction est à peu près aussi répandue chez les femmes que chez les hommes.

Les départements qui présentent le plus grand nombre d'accusés pendant la période décennale 1853—1862 sont la Corse, la Seine, la Marne, les Bouches-du-Rhône, etc. et ceux qui en présentent le moins sont la Corrèze, la Creuse et le Nord. Le nombre des accusés varie de 8 à 43 par an, sur 100,000 habitants. Pour la même période, les départements qui ont le plus grand nombre d'accusés âgés de moins de 21 ans sont la Seine, la Corse, les Bouches-du-Rhône, etc. et ceux qui en ont le moins sont l'Ain, la Creuse, l'Isère et la Corrèze. Le nombre des accusés varie de 6 à 103 pour une population de jeunes gens correspondant à 10,000 conscrits.

En général, les départements voisins de la Suisse et de l'Allemagne sont les plus avancées pour l'instruction; la Corse et Paris sont les deux points où, proportion gardée, on rencontre le plus grand nombre d'accusés.

S. G.

Pour la rédaction: L. MONNET; — S. CUÉNOUD.